



**JOURNEES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DE L'EXPOSITION,
PARIS, 15/11/2019 ET 20/01/2020**

Deuxième journée : Virtuelle, connectée, durable : quel avenir pour l'exposition ?



Mise en ligne : novembre 2020

Table ronde : Les démarches d'éco-conception dans l'exposition

Christine Drouin, directrice du développement culturel du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac : La politique d'éco-conception en matière d'exposition au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac

Merci. Bonjour à tous, merci de cette invitation. Alors, juste deux mots brefs dans le contexte du musée du quai Branly : je vous rappelle qu'il a été inauguré en 2006, donc du fait de cette construction récente, la question du développement durable a été assez vite, très vite, une préoccupation du musée et d'autant plus que le projet architectural de Jean Nouvel intégrait une forte dimension..., donnait une grande place au végétal avec les jardins notamment de Gilles Clément, puisque ces jardins occupent près de 60 % de la surface disponible pour le musée. Donc, cette question et les principes d'éco-gestion ont été intégrés au niveau du bâtiment, de la construction et puis de son exploitation très tôt, je ne vais pas m'attarder, la gestion des ressources d'une manière générale, la rationalisation de l'éclairage, la gestion de la consommation d'eau et le tri des déchets ont été..., font partie évidemment des fondamentaux de la gestion du musée. Alors, dans le cadre des expositions temporaires, en fait le musée a fait appel dès 2012 à un bureau d'études qui s'appelle Aténia et à qui le musée a demandé de l'accompagner dans une démarche éco-responsable liée aux expositions temporaires puisqu'effectivement on faisait le constat que ces expositions, elles constituent..., elles produisent une grande somme de déchets, elles ont une très forte empreinte carbone. Donc, cette démarche a commencé en 2012, et puis elle s'est étalée sur trois ans, et en fait il s'est agi d'abord de faire vraiment une étude d'impact sur toutes les phases, tout le cycle de production d'une exposition : on commence vraiment avec la phase d'avant-projet, toute la phase de conception et de production, les phases bien sûr qui s'approchent de l'opérationnel, donc le transport, la construction, l'exploitation, le démontage et la fin de vie de l'exposition. Donc, toutes ces étapes ont été étudiées, en partant d'un cas pratique puisque le cabinet a proposé d'étudier une étude, pardon, l'étude d'un cas concret qui était l'exposition « *Dogon* » en 2011, qui était l'une des expositions de l'espace principal du musée du Quai Branly dédié aux expos temporaires, puisque c'est la galerie-jardin, pour ceux d'entre vous qui la connaissent, et qui fait 2000m² à peu près. Donc ce premier diagnostic, il a fait un bilan qui totalisait la production de près de 43 tonnes de matériaux pour lesquels finalement, 2 %, moins de 1 000 tonnes, moins d'une tonne, pardon, avait été réemployé, réutilisé, recyclé, donc c'est évidemment un constat, voilà... On parlait de loin. On parle beaucoup de matériaux, de scénographie, de transport, etc., mais je signale quand même qu'Aténia en faisant l'analyse du bilan carbone de cette exposition a aussi déterminé que près de 80 % de ce bilan est..., se déroule en réalité pendant la phase d'exploitation, qui est la phase Public, et qui totalise aussi les moyens de transport qui sont utilisés par

chacun des visiteurs, pour arriver jusqu'au musée ; il faut aussi penser à ça quand on prend l'empreinte carbone d'une exposition temporaire, c'est aussi cette phase-là d'exploitation, et donc ça responsabilise aussi nous tous sur nos moyens pour arriver dans les espaces culturels qu'on visite. Alors, une fois qu'on a sorti la phase d'exploitation, le transport, effectivement c'est les phases de fabrication, de montage, de transport et puis de démontage et de destin qu'on donne aux matériaux fabriqués qui impactent le plus lourdement ce bilan. Donc, l'idée, c'était de mettre en place des bonnes pratiques pour essayer d'agir le plus possible sur ces phases-là. Donc, le cabinet nous a aidés à réaliser un diagnostic de ces impacts, à identifier les leviers possibles, très concrets, à définir avec nous une politique d'éco-conception, à nous accompagner, comme je vous le disais, pendant trois ans dans une mise en œuvre concrète de cette politique en créant une boîte à outils, notamment des fiches techniques, des grilles d'analyse des procédures, qui vont nous aider ensuite à construire nos marchés publics, et puis à former les équipes pour permettre de rendre cette démarche pérenne. Donc, très concrètement aujourd'hui sur les travaux et la scénographie, et puis j'y reviendrai un peu plus tard, sur les transports, cet accompagnement, ces pratiques se déroulent en trois volets : c'est encourager d'abord les bonnes pratiques auprès de nos prestataires, donc en agissant sur la commande publique ; mettre en place une stratégie de mutualisation des scénographies, je vais y revenir tout à l'heure et je me retrouve dans beaucoup de points qui ont été évoqués par Sylvia Amar tout à l'heure et aussi par Olivier Lerude, donc on a réussi quand même sur certains points à améliorer les choses, je vais y revenir très précisément et puis, bien sûr, une stratégie de réutilisation et une stratégie aussi d'investissement dans des mobiliers pérennes. Alors, au niveau de la commande publique, nous, ce qu'on fait aujourd'hui dans les marchés d'appel d'offre pour la conception de la scénographie, pour les travaux de conception de la scénographie, pour les transports, c'est de vraiment de faire de l'éco-gestion un critère d'analyse des offres. Donc, très précisément, dans les marchés de scénographie, la prise en compte du développement durable compte pour 15 % du critère d'analyse, 15 % des points ; sur les marchés travaux et de transport, ça représente 10 % de la note. Dans les marchés, on met en place, enfin on joint à nos documents un guide technique d'éco-conception et puis un modèle de grille qui permet d'objectiver cette analyse et d'être très précis et concret sur les possibilités et les garanties qui sont offertes par les prestataires. Dans ce guide technique, il est articulé en trois parties, on indique les impacts sur lesquels ces prestataires peuvent agir, nous pouvons agir collectivement, donc des partis pris scénographiques, les choix des matériaux et la valorisation de la gestion des déchets, et puis on donne un certain nombre de conseils sur la manière d'intégrer le développement durable dans la remise des offres, notamment on va axer la vigilance de nos prestataires sur les points essentiels sur lesquels on va fonder notre analyse, donc la politique de développement durable et le plan d'action qui est mené par l'entreprise, la gestion des déchets et le respect des règles de santé et de sécurité, ce sont des points essentiels. Et puis on va avoir un certain nombre de points qui sont vivement conseillés, je vais pas tous les détailler ici, mais les principaux sont la politique d'achat éco-responsable, le fait de comptabiliser et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le fait de former régulièrement les collaborateurs aux bonnes pratiques, et puis d'inscrire l'entreprise dans un programme de management éco-environnemental. Bon voilà, ce sont des termes qui peuvent sembler un peu généraux mais qui sont ensuite décrits très précisément dans les grilles d'analyse et qui nous permettent de montrer aussi qu'il y a un état d'esprit de l'établissement public, qu'il y a une grande vigilance donnée de notre côté sur ces questions. A ce guide, on joint aussi un certain nombre de fiches de bonne pratique par métier, et on va dérouler, selon les catégories et les lots, les labels et les matériaux préconisés dans le cadre de nos expositions.

Très concrètement, sur ce qui a été évoqué tout à l'heure par Sylvie Amar sur la possibilité d'imaginer plusieurs expositions à la fois. Aténia nous a accompagnés sur cette question ; l'enjeu c'était de comment faire pour imaginer avec les commissaires de deux expos qui se suivent dans le temps et qui peuvent être à 6 mois d'écart, des

projets qui nous permettent d'élaborer des cahiers des charges qui soient possibles à mettre en œuvre dans les bonnes conditions, et avec les scénographes en phase concours, et avec les entreprises de réalisation en phase de dossiers de consultation des entreprises. Donc, c'est vrai que c'est un gros travail d'anticipation ; évidemment l'équipe pénalisée, si j'ose dire, c'est la deuxième, évidemment, mais c'est aussi toute une philosophie (*qqs mots pas très compréhensibles*) et c'est vrai que ça demande de la part des équipes de production une grande rigueur et puis c'est une attention qui est posée dès le début du projet et qui rentre dans les conditions aussi de contractualisation avec les commissaires extérieurs, notamment quand on inscrit les projets à la programmation, donc c'est vraiment une condition des projets. On peut se dire « ça c'est une philosophie qu'on peut se donner », c'est gagnant dans le... Le premier cas qu'on a traité avec la société Aténia, qu'on a ensuite poursuivi jusqu'à aujourd'hui, c'était de concevoir et de mutualiser les expositions « *Maîtres de la sculpture de Côte d'Ivoire* » et l'exposition « *Sepik* » qui étaient des expositions en 2014 et 2015 et qui étaient toujours sur ce même espace de 2000 m² à la galerie jardin. Le résultat était tout de même gagnant puisqu'on a réutilisé près de 90 % des vitrines, ce qui représentait plus de 3 tonnes de plexiglass utilisés, et puis on a réutilisé 56 % des constructions ; c'était de notre point de vue une réussite bien sûr sur le plan écologique et puis aussi, il ne faut pas se le cacher, sur le plan économique. La difficulté, indépendamment du fait d'avoir à anticiper sur les contenus, sur les demandes de prêt, sur la sollicitation des comités scientifiques, j'ai fait, sur les expositions qu'on a en cours actuellement, le même calcul et pour vous expliquer, quand on programme deux expositions qui sont très différentes dans leur périmètre de contenu, notamment une 1^{ère} exposition qui est Art contemporain et une 2^{ème} exposition qui mêle des objets précieux et anciens et qui nécessite du coup beaucoup de vitrines. Alors, on a de très bons résultats puisque 85 % des cimaise de l'expo 1 est utilisé dans l'expo 2, ça c'est une réussite ; en revanche, elle ne représente que 33 % de l'expo 2. Donc, ça veut dire qu'on est effectivement sur deux objets qui sont très différents et qui ne permettent pas.... (j'ai l'impression qu'il faut que je conclue...)

En tout cas, les autres axes de développement durable, c'est effectivement d'investir dans du mobilier pérenne ; un certain nombre de nos expositions, un de nos espaces - et vraiment, nous avons équipé l'espace de vitrines modulables – c'est aussi de récupérer, quand ce ne sont pas des vitrines qui n'ont pas été conçues pour être des vitrines modulables, des mobiliers scénographiques classiques qui peuvent servir d'une exposition à l'autre – évidemment on a des problématiques de stockage importantes et puis aussi nous passons avec des partenaires des conventions de prêts, des cessions comme cela l'a été encouragé par M. Lerude tout à l'heure.

Voilà, si je ne veux pas être trop longue, les grandes difficultés qu'on peut rencontrer c'est évidemment des problématiques de coût et de stockage, des problématiques de temps aussi puisqu'il faut savoir que concevoir une exposition qui soit..., le fait de réutiliser les choses ou de concevoir des mobiliers qui puissent être réutilisés d'une exposition à l'autre, ça demande du temps non seulement en anticipation, mais aussi dans le temps d'inter-expos et nous on essaie de réduire au maximum ce temps d'inter-expos pour optimiser le temps d'exploitation et avoir le maximum de fréquentation, le maximum de billetterie ; donc, on est aussi pris dans ces difficultés.